

L'Europe et le monde (1850-1939)

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'Europe étend sa domination sur le monde. Certains États, comme la Grande-Bretagne et la France, assument alors avec bonne conscience une «mission civilisatrice» que peu osent encore contester.

Dans l'entre-deux-guerres, alors que les empires coloniaux semblent à leur apogée, le Vieux Continent est confronté à l'affirmation de nouvelles puissances, les États-Unis et le Japon, et à l'éveil de nationalismes qui remettent en cause sa domination.

- Comment l'Europe est-elle parvenue à dominer le monde ?
- Quelle est la place respective des nations européennes dans le processus d'expansion coloniale ?
- Dans quelle mesure cette suprématie est-elle contestée après la Grande Guerre ?

I Aux origines de l'expansion européenne (1850-1914)

- Quels sont les atouts et les motifs qui poussent les Européens à dominer le monde ?

1. Les causes de l'expansion

De 1850 à 1914, près de 50 millions d'Européens partent vers les pays neufs, attirés principalement par les États-Unis, mais aussi par le Brésil, l'Argentine ou les colonies de peuplement britanniques. Cette migration de masse diffuse les langues, les cultures et les valeurs des nations européennes.

L'Europe grâce à sa maîtrise technique unifie l'espace mondial. Elle est à l'origine des principaux progrès des moyens de transport et de communication, de la navigation à vapeur au télégraphe. Le percement des grands canaux transocéaniques, Suez (1869) et Panamá (1914), raccourcit spectaculairement les distances. La supériorité militaire et les progrès sanitaires pour les colons (quinine contre le paludisme) constituent aussi des atouts décisifs.

L'Europe occidentale domine l'économie mondiale. Elle réalise plus de 60 % du commerce mondial en 1914. La structure des échanges lui est favorable, car elle exporte ses produits manufacturés et importe surtout des produits bruts. Elle envoie ses capitaux dans le monde entier, qu'il s'agisse d'investir directement dans l'économie ou de prêter de l'argent à des États lourdement endettés, comme l'Empire ottoman. La Livre sterling est alors la monnaie des règlements internationaux.

2. Le triomphe de l'idée coloniale

L'expansion européenne avait marqué un temps d'arrêt avec l'indépendance des États-Unis (1783) et de la majorité des colonies espagnoles et portugaises au début du XIXe siècle. Les critiques des libéraux et l'abolition de la traite et de l'esclavage semblent condamner la colonisation à disparaître. Celle-ci retrouve pourtant de nombreux partisans. Missionnaires et militaires, chambres de commerce et sociétés de géographie constituent de puissants groupes de pression qui encouragent les explorations, organisent des expositions et diffusent des récits de voyage enthousiaste. Le Parti colonial s'efforce de convaincre des opinions, plus indifférentes que réticentes, des bienfaits de l'expansion.

Les arguments avancés sont donc très divers : la recherche de marchés, la quête de placements sûrs, l'orgueil national, les préoccupations stratégiques, et, par-dessus tout, la conviction largement partagée que les nations d'Europe ont une responsabilité vis-à-vis de peuples «en retard », voire «inférieurs». L'utopie coloniale, inspirée souvent par un idéal généreux et par de bons sentiments, repose sur de véritables contradictions. La lutte contre l'esclavage, ce «commerce honteux» qui sévit en Afrique, légitime les interventions des puissances

européennes comme celle du roi des Belges Léopold II au Congo, mais débouche sur la servitude généralisée du continent !

Au nom de cette mission émancipatrice, avancée en France aussi bien par les Églises que par les républicains, les colonies ne sont pas seulement une «bonne affaire», mais aussi un «fardeau » ou un «devoir civilisateur». Le discours colonial, nourri de préjugés racistes, de mythes et d'illusions, est donc propre à séduire et ne soulève guère de réserves avant 1914. Relayé par la presse, la littérature et l'école, il joue alors un rôle majeur dans les sociétés européennes et entretient le sentiment nationaliste.

II La mise en place de l'ordre européen (1850-1914)

- Comment se manifeste la suprématie européenne à travers le monde ?

1. Les étapes de l'expansion

L'expansion est longtemps le fait d'initiatives isolées les États répugnent à s'engager, hormis quelques exceptions notables, comme la France en Algérie dès 1830 (voir pp. 82-85), ou la Grande-Bretagne en Nouvelle-Zélande en 1840. La rivalité ancienne entre ces deux puissances conduit à privilégier la quête de points d'appui destinés avant tout à s'assurer le contrôle des mers. Les Anglais, présents au Cap et à Aden, contrôlent la route des Indes et se tournent vers l'Extrême-Orient (Singapour, 1819 ; Hongkong, 1842). Les Français renforcent leur présence en Afrique de l'Ouest (Sénégal, 1854) et dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, 1853) et s'établissent en Indochine (1862).

Vers 1880, l'expansion change de nature. Les rivalités grandissantes entre puissances, les difficultés économiques entraînées par la Grande Dépression, suscitent l'adoption de politiques résolument colonialistes dont Jules Ferry et le Britannique Joseph Chamberlain se font les porte-parole. Alors que les Français mettent la main sur la Tunisie en 1881, les Britanniques occupent l'Égypte en 1882 afin de contrôler la nouvelle route des Indes ouverte par le canal de Suez. L'Allemagne et l'Italie revendiquent à leur tour leur «place au soleil». Après la conférence de Berlin (1884-1885) qui fixe les règles de l'acquisition des colonies, la compétition s'accélère en Afrique.

Le partage colonial est achevé pour l'essentiel en 1914. Il s'est accompagné de terribles violences contre les indigènes, les confiscations de terres et les déplacements de peuples s'ajoutant aux massacres de la conquête. Il a aussi provoqué des tensions entre les puissances européennes. La France doit reculer en 1898 à Fachoda, sur le Nil, devant la Grande-Bretagne. La question du Maroc met la France et l'Allemagne au bord de la guerre en 1905-1906 (crise de Tanger) puis en 1911 (crise d'Agadir).

2. Les formes de la domination

La colonisation constitue la forme la plus visible de la domination européenne. Des régions entières passent sous le contrôle direct des puissances et sont administrées depuis Paris, Londres ou Berlin. Quand la puissance coloniale juge préférable de maintenir la fiction d'une certaine autonomie locale, elle recourt au régime du protectorat, comme en Tunisie, au Cambodge ou en Égypte. Mais, dans tous les cas, elle conserve, par le biais d'un gouverneur ou d'un ministre-résident, l'essentiel des pouvoirs.

Mais l'impérialisme peut aussi être informel : il consiste alors à profiter de la supériorité technique et financière pour obtenir une influence déterminante, comme le font les Britanniques en Amérique du Sud. Des pans entiers de l'économie passent alors sous le contrôle des firmes européennes (mines, plantations). Certains pays ne peuvent être placés sous domination directe, à cause de leur taille, de leur histoire ou de leurs richesses convoitées par toutes les puissances. La Chine, affaiblie par sa défaite contre le Japon en 1895, est partagée en zones d'influence en 1898, c'est le «*Break-up of China*». Au Proche-Orient, des ententes ont lieu sur les concessions ferroviaires, alors que les Britanniques s'intéressent de très près au pétrole perse (1909, fondation de l'*Anglo-Persian Oil Company*).

III Le système colonial à son apogée

- Quelles ont été les conséquences de la domination européenne ?

1. Pratiques politiques et idéologie coloniale

En 1939, l'Empire britannique, de loin le plus important (30 millions de km², 500 millions d'habitants), comprend des territoires de population blanche, les dominions, associés à la Grande-Bretagne dans le cadre du Commonwealth. Ailleurs, la politique anglaise s'appuie souvent sur les autorités locales pour alléger le coût de l'administration. Cette politique d'association, ou «indirect rule», est en particulier à l'œuvre en Inde.

L'Empire français (10 millions de km², environ 50 millions d'habitants) ne compte pas de colonie de peuplement, même si l'Algérie comporte une forte minorité européenne ; pour cette raison, elle est rattachée directement à la métropole. Partout, la politique officielle repose sur l'assimilation et sur une administration centralisée dans le cadre de grands ensembles territoriaux : AOF et AEF en Afrique, Madagascar, Union indochinoise en Asie.

Au-delà de ces approches, l'ordre colonial imposé par les puissances repose sur la violence et l'exclusion. Le code de l'indigénat institue un régime d'exception étendu à tout l'Empire français en 1887. Partout, les droits accordés aux colonisés sont limités par la peur de les voir se retourner contre la métropole.

2. L'exploitation des colonies

Le discours colonial souligne les progrès réalisés, qu'il s'agisse de l'élimination des maladies endémiques, de l'encadrement scolaire, œuvre des missionnaires le plus souvent, ou des efforts d'équipement ferroviaire ou portuaire. Toutefois, les résultats d'ensemble paraissent bien maigres, tant la logique de la «mise en valeur» reste dominée par les intérêts des colons et les besoins des métropoles.

Les cultures vivrières sont sacrifiées au profit des denrées tropicales et des cultures industrielles : l'Inde fournit coton et thé ; l'Indochine et l'Indonésie, le caoutchouc ; le Congo belge et la Rhodésie, le cuivre ; le Maroc, les phosphates, etc... En retour, les colonies doivent absorber les produits fabriqués par la métropole, la récession des années 1930 aggravant cette dépendance avec l'adoption de la «préférence impériale».

3. Mythe et réalité de l'ordre colonial

Les sociétés indigènes ont été bouleversées par la colonisation. Malgré les protestations humanitaires, le travail forcé domine sur les plantations et les grands chantiers en Indochine ou en Afrique noire. Les paysans, traumatisés par la brutalité des changements, chassés par la concentration des terres, s'entassent dans les quartiers indigènes des villes coloniales, formant un prolétariat misérable.

Le pouvoir colonial a suscité de nouvelles élites : petits fonctionnaires, journalistes, médecins ou entrepreneurs sont souvent attachés à l'ordre colonial. Mais, déchirés entre deux cultures, certains souffrent du mépris dont les entourent les colons et songent à la rupture avec la métropole. Ils se tournent de plus en plus vers le nationalisme (doc. 4).

Pourtant, dans les années 1930, l'idéologie coloniale triomphe partout : à travers la littérature et le cinéma, l'école, la publicité ou la carte postale, s'invente la figure de l'indigène, ce «grand enfant» que l'Europe se doit de guider et d'encadrer. L'Exposition coloniale de Vincennes en 1931 constitue l'apogée de cette vision et place, tardivement, les empires au cœur de l'imaginaire des Européens

IV Une domination menacée

- En 1939, la puissance européenne n'est-elle pas déjà remise en cause ?

1. L'émergence de puissances rivales

Dès la fin du XIXe siècle, l'Europe doit faire face à des rivaux qui manifestent à leur tour des ambitions impérialistes. Les États-Unis condamnent la colonisation, mais font de l'Amérique

latine leur chasse gardée au nom de la doctrine Monroe. Ils forcent l'Espagne à reconnaître l'indépendance de Cuba (1898) et transforment l'île en protectorat (1901). Ils interviennent régulièrement dans leur « arrière-cour », en particulier au Panamá, afin de garantir leurs droits sur la zone du canal, achevé en 1914. Créanciers de l'Europe pendant la Première Guerre mondiale, ils deviennent les premiers investisseurs mondiaux et leurs firmes disputent les marchés à leurs concurrents européens.

Le Japon, avec le début de l'ère Meiji en 1868, s'inspire de l'Occident et se modernise rapidement. Privé de ressources naturelles, revendiquant une supériorité raciale sur ses voisins asiatiques, l'empire du Soleil levant arrache Formose (Taïwan) à la Chine en 1895, puis annexe la Corée en 1910 après avoir infligé à la Russie une défaite humiliante en 1905. Dans les années 1930, il mène une politique de puissance de plus en plus agressive.

2. La montée des contestations internes

Au terme de la Grande Guerre, la légitimité de l'ordre européen commence à être remise en cause. Ayant contribué à la victoire, les peuples colonisés comprennent mal que l'égalité civique leur soit toujours refusée (doc. 3). Le droit des peuples avancé par Wilson, les appels aux « peuples opprimés » lancés par les communistes, sont autant de motifs pour réclamer sinon l'indépendance, du moins une autonomie proche de celle dont jouissent les dominions.

La France doit faire face en 1925 au soulèvement du Rif marocain (doc. 4), puis en 1930 à des révoltes au Tonkin. Elle n'oppose au mécontentement que des grands discours et de timides réformes contrariées par l'aveuglement des colons. En Algérie, le projet Blum-Viollette (1936-1937) se heurte à l'intransigeance des colons européens. Les élites rejoignent peu à peu des mouvements nationalistes radicaux comme le Néo-Destour de Bourguiba en Tunisie ou le Parti du peuple algérien de Messali Hadj.

Dans l'Empire britannique, les premières fissures apparaissent en Inde. Les notables du Parti du Congrès se rapprochent de Gandhi qui a rallié le peuple à la cause indépendantiste grâce à ses méthodes non violentes. Confronté à la désobéissance civile, Londres accorde trop tard un statut libéral (*India Act* 1935) et l'Inde est au bord de la révolte quand la guerre éclate en 1939.

Au Proche-Orient, Français et Anglais ont obtenu en 1920 de la SDN des mandats sur les territoires perdus par l'Empire ottoman (voir pp. 80-81). Les Français hésitent au Liban et en Syrie et doivent affronter plusieurs révoltes de la population arabe. Les Britanniques font preuve de réalisme et accordent l'indépendance à l'Irak (1932), puis à leur protectorat égyptien (1936). Toutefois, la déclaration Balfour de 1917 ayant encouragé l'immigration juive en Palestine, ils sont de plus en plus impliqués dans les tensions entre communautés juive et arabe. En 1937, la situation est devenue explosive et un rapport britannique envisage pour la première fois un partage de la Palestine.

